

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires et de syndics d'écoles. — Erection et délimitations de municipalités scolaires. — Circulaire du Surintendant de l'Instruction publique relative à l'Association d'Education de la Puissance. — Compte rendu de la cent-deuxième réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. — Projet de loi constituant l'École polytechnique en corporation. — PÉDAGOGIE : Association d'Education de la Puissance du Canada. — Les livres classiques de M. Toussaint. — DIVERS : Distribution des prix à l'école normale Laval. — Histoire et poésie de l'Angelus. — Science élémentaire : État des corps. — Bulletin géographique.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 mai courant (1892), de nommer M. James Hamilton Wright, syndic des écoles dissidentes de la ville de Soré, comté de Richelieu, en remplacement du révd. M. E. T. Capel, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 21 avril dernier (1892), de nommer M. Jean C. Doiron, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Laurent de Matapédia, comté de Bonaventure, en remplacement de M. Alban Doiron, décédé.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 20 mai courant (1892), de nommer M. Henri Belue, commissaire d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Philippe, comté de Laprairie, en remplacement de M. Dieudonné Robert, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 31 mai dernier (1892), de nommer M. Félix Blénier dit Jarry, commis-

saire d'écoles pour la municipalité du "village" de Rigaud, comté de Vaudreuil, en remplacement de M. Evariste Quenel, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 31 mai dernier (1892), de détacher de la municipalité de Ditton, comté de Compton, les rangs Nos. 9, 10 et 11, et les annexer à la municipalité d'Emberton, dans le même comté, pour les fins scolaires.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain (1892.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 mai dernier (1892), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Rivière au Doré," le canton Dufferin, comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme tel canton.

Cette érection ne prendra effet que le premier de juillet prochain (1892).

Ériger en municipalité scolaire la paroisse de Saint-Mathieu, comté de Saint-Maurice, avec les limites décrites tant dans la proclamation du 17 juillet 1876 que dans celle du 31 mai 1887, sous le nom de "Saint-Mathieu."

Arts de demande d'érection de municipalité scolaire

Détacher de la municipalité scolaire du village de Sainte-Thérèse, dans le comté de Terrebonne "la Grande Ligne, la Côte Saint-Louis et le Coteau Saint-Louis, moins la partie de la Côte Saint-Louis, à l'ouest du chemin de la Grande Ligne", et annexer ces territoires à la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, pour les fins scolaires, et ce, nonobstant l'arrêté en conseil du dix avril 1862, pour prendre effet au premier de juillet prochain.

Détacher de la municipalité de Wickham-Ouest, comté de Drummond, les lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, du douzième rang du canton de Wickham, et les annexer à la municipalité de Saint-

Théodore d'Acton, comté de Bagot pour les fins scolaires, moins la partie du lot No. 14, maintenant occupée par F.-X. Plante ; la partie du lot No. 16, occupée par Louis Roberge, et la partie du même lot No. 16, occupée par Exilia Houle, qui continueront à faire partie de la municipalité scolaire de Wickham-Ouest.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier jour de juillet prochain (1892).

Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Tite, dans le comté de Champlain les lots Nos. 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 248, 249, 250 et 251, du cadastre de la dite paroisse de Saint-Tite, et les annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Tite, dans le dit comté, pour les fins scolaires, à compter du premier de juillet 1892.

Détacher de la municipalité scolaire de la "Rivière-des-Prairies," comté d'Hochelaga, le territoire comprenant les lots depuis le numéro trente-deux (32) au numéro cent dix-neuf (119), ces deux lots inclus, du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Village de la Rivière-des-Prairies" ; le reste de la dite paroisse formant une municipalité scolaire sous le nom de "Paroisse de la Rivière-des-Prairies."

GEDEON OUMET
Surintendant.

Circulaire de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique relative à l'Association d'Éducation de la Puissance

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 28 Mai 1892.

Aux Recteurs des universités ; aux directeurs des séminaires et des collèges ; aux supérieures et directrices des couvents et des autres maisons d'éducation supérieure ; aux principaux des écoles normales ; aux inspecteurs d'écoles ; aux commissaires et aux syndics des écoles publiques et à tous les directeurs et directrices des écoles subventionnées ou non subventionnées.

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adopté la résolution suivante, à sa séance du 20 mai courant, sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par l'honorable juge Jetté :

"Que ce Comité ayant été informé qu'une Association d'Éducation de la Puissance du Ca-

nada a été organisée en juillet 1891, déclare qu'il verrait avec plaisir les instituteurs et les institutrices catholiques de la province de Québec en faire partie ;

"Que le Surintendant prépare une circulaire qui sera adressée aux autorités scolaires de la Province et aux membres du personnel enseignant pour les engager à prendre part à l'Exposition scolaire organisée par l'Association d'Éducation, qui se tiendra à Montréal du 5 au 8 du mois de juillet prochain. Ce Comité croit devoir faire observer cependant que l'époque fixée pour obtenir la participation de nos écoles à cette exposition n'est pas suffisamment long pour leur permettre d'y figurer avec autant d'avantage que si elles avaient eu le temps nécessaire pour s'y préparer."

En me faisant cette dernière recommandation, le Comité catholique donne une nouvelle preuve de l'importance qu'il attache aux expositions scolaires qui nous fournissent l'occasion d'examiner dans son ensemble notre système d'enseignement, et de le faire connaître à ceux qui y sont étrangers, qui nous permettent en même temps de rivaliser avec nos voisins et de prouver que nous savons nous tenir au niveau du progrès qui se fait en matière d'éducation et de pédagogie.

Pour obtenir ce dernier but, il est nécessaire que toutes les maisons d'éducation qui peuvent ajouter au succès de ces expositions scolaires ne s'abstiennent pas d'y prendre part et c'est aussi ce que recommande fortement le Comité catholique par une autre résolution relative à l'exposition universelle de Chicago que vous trouverez ci-après.

Je ne puis donc trop vous engager à prendre immédiatement vos mesures pour contribuer à l'exposition de l'Association d'Éducation qui sera comme une préparation à l'exposition plus importante de Chicago, l'année prochaine. Envoyez à ce concours les travaux des élèves, ceux des maîtres et tout ce qui pourra contribuer à assurer le succès ; je vous réfère à ce sujet à la lettre circulaire, datée du 26 janvier dernier, que j'ai eu l'honneur de vous adresser.

Vous voudrez bien faire les envois du 15 au 28 du mois de juin prochain, et les adresser à vos frais à l'École normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke, Montréal.

Tout objet envoyé à l'exposition devra porter bien distinctement le nom de l'institution, ceux du maître, de la municipalité et du comté. Les cahiers des élèves doivent, en outre, mentionner les noms et l'âge de ceux à qui ils appartiennent.

J'espère que le personnel enseignant de la Province se rendra au désir du Comité catholique en faisant partie de l'Association d'Éducation de la Puissance du Canada, en assistant aux réunions qui auront lieu au commencement de juillet prochain et en visitant d'une manière attentive l'exposition scolaire. Ce sera pour tous une excellente leçon de pédagogie dont les écoles en général ressentiront les bons effets.

Je profite de cette occasion pour vous donner communication de la résolution suivante que le Comité catholique a adopté, le même jour, et sur laquelle j'attire votre attention d'une manière toute particulière ;

“ Que ce Comité reconnaît toute l'importance qu'il y a pour la province de Québec de prendre part à l'Exposition universelle de Chicago de 1893 ; qu'il recommande très fortement à toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel qui leur a été adressé par le Surintendant, d'y participer en exposant les travaux des professeurs et les devoirs des élèves tels qu'ils se font habituellement, afin de bien faire connaître notre système d'enseignement, la manière de le mettre en opération et les résultats qu'il produit ; qu'il est excessivement important, tant au point de vue national qu'au point de vue religieux, qu'il n'y ait pas d'abstentions, afin que l'on se fasse connaître de la manière la plus avantageuse possible ; et qu'une copie de cette résolution soit transmise par le Surintendant au gouvernement et aux diverses institutions scolaires de la Province. ”

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur,

GEDEON OULMET,

Surintendant.

P. S.—MM. les Commissaires recevront plusieurs copies de cette circulaire qu'ils voudront bien faire distribuer immédiatement à leurs instituteurs ou institutrices par leur secrétaire-trésorier.

Cent-deuxième réunion des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 28 mai 1892

Présents : M. l'abbé Th. G. Rouleau, principal de l'école normale ; M. l'abbé A. Caron, assistant-principal, M. J. Ahern, président de l'association ; M. T. Beaulieu, inspecteur

d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. Létourneau, C. Lefèvre, D. Frève, B. Pelletier, J. Cloutier, F. X. Pagé, P. Provençal, Z. Bergeron, A. Guay, Z. Aubé, J. A. Chabot, L. O. Pagé, E. Marié, J. Donaldson, L. Bergeron, P. Déchéne, A. Thériau, J. Cayouette, C. J. Magnan ; MM. les abbés Paradis et Thibeau, ecclésiastiques, et les élèves-maîtres de l'école normale.

LES ÉCOLES DU SOIR

Après la lecture du procès-verbal, M. AHERN dit qu'il désire corriger une erreur qui s'est glissée dans le projet de M. Lacasse concernant les écoles du soir, lequel projet a été lu et approuvé à la réunion du mois de janvier dernier. Dans cette étude, il est dit “ que les grandes villes ont profité à peu près seules du subside accordé aux écoles du soir, ” cette assertion n'est pas exacte, quant à ce qui regarde la région de Québec qui s'étend depuis Trois-Rivières, inclusivement, jusqu'au Golfe. L'année dernière, \$10,000 ont été accordées à cette partie de la province, et sur cette somme \$3,000 ont été dépensées à Québec, et la balance, plus de \$6,000, a été employée au soutien des écoles du soir dans les campagnes qui ont voulu en profiter. L'hiver dernier, la ville de Québec a profité de 11 écoles d'adultes, Trois-Rivières 1 et les campagnes 38.

M. LACASSE répond que son plan des écoles du soir est provincial et qu'il n'a pas voulu désigner plus la région de Québec que celle de Montréal ; il soutient que sur les \$50,000 votées pour les écoles du soir, ce sont les villes qui ont eu la part du lion.

M. AHERN : Ça ne change en aux remarques que je viens de faire relativement à Québec.

ELECTIONS DES OFFICIERS

M. J. LÉTOURNEAU propose, secondé par M. F. X. PAGÉ : “ Que les officiers en charge

soient continués dans leurs fonctions". — Adopté.

La composition du bureau est comme suit :

MM. J. Ahern, président.

" Z. Dubeau, vice-président.

" J. Létourneau, trésorier.

" C. J. Magnan, secrétaire.

Le comité de régie ne subit aucun changement. Les membres dont les noms suivent en forment partie : MM. B. Pelletier, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, C. A. Lefèvre, D. Frère, J. A. Chabot, O. Pagé.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Dubeau qui n'a pu se rendre à la conférence.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

M. LACASSE, inscrit sur l'ordre du jour pour traiter ce sujet, demande que le débat soit remis à la prochaine conférence. La maladie dont il a souffert depuis plusieurs semaines ne lui a pas permis d'accomplir sa promesse. — Adopté.

M. MAGNAN soumet les premières pages d'un excellent travail de M. l'abbé Ed. Lasfargues, supérieur de la congrégation des Frères de St-Vincent de Paul de Québec, intitulé : *Explication littérale et sommaire du catéchisme de Québec—livre du maître*, et fait remarquer à l'association combien le besoin d'un tel livre se fait sentir dans nos écoles. Il donne ensuite lecture d'une lettre que M. l'abbé Lasfargues adressa à Son Eminence le Cardinal Taschereau, il y a quelque temps. Elle fait très bien connaître le but que le dévoué religieux désire atteindre :

Québec, 23 septembre 1889

A Son Eminence le Cardinal Taschereau

Archevêque de Québec.

Eminence,

Depuis cinq ans que je suis à Québec où j'enseigne tous les jours le catéchisme à des enfants différents d'âge, de condition et d'instruction, j'ai remarqué, et bien d'autres avant moi, que, quelle que soit

la perfection de la rédaction d'un catéchisme, il contient toujours une foule de mots dont les enfants ne comprennent pas le sens, parce que ces mots ne sont pas employés, ou ne le sont que rarement dans le langage usuel, de là, grande difficulté dans l'étude et l'intelligence du texte; j'ai été amené par cette observation à me demander s'il ne serait pas utile de faire pour le catéchisme ce que l'on a fait pour les autres branches de l'enseignement : un *livre du maître* qui pourrait servir de guide aux personnes chargées de faire apprendre le catéchisme aux enfants, pour leur donner en même temps que la leçon à apprendre une explication *littérale et sommaire* des mots qu'ils ne comprennent pas. Ce serait leur rendre l'étude du catéchisme plus facile et plus profitable.

Dans cette pensée j'ai résolu de mettre par écrit à la suite de chaque réponse du catéchisme les explications littérales et sommaires que j'ai été amené à donner chaque jour aux enfants en constatant leur ignorance. Je viens de terminer les cinq premiers chapitres, en toute simplicité, Eminence, je vous soumetts ce commencement de mon petit travail. Si vous le jugez pratique et utile à d'autres, je le continuerai et, avec votre approbation, je prendrai les moyens de le livrer à l'impression.

Ai-je besoin d'ajouter, Eminence, que je recois avec la plus vive reconnaissance vos observations et vos conseils et que je ferai subir au travail toutes les retouches que vous jugerez utiles ou convenables. De plus, comme je n'ai aucun désir personnel de livrer mes notes à la publicité, si vous les pensiez peu capables de rendre quelques services, je les laisserai volontiers dans l'obscurité qui leur convient.

Veillez agréer l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

de votre Eminence

le très humble et obéissant serviteur,

E. LASFARGUES, Ptre.

L'idée de M. l'abbé Lasfargues a été accueillie avec une profonde satisfaction par MM. les instituteurs. Tout le monde s'est accordé à dire que le livre dont il vient d'être fait mention rendrait d'immenses services et au maître et à l'élève.

LA DISCIPLINE

M. O. PAGÉ, instituteur à Charlesbourg et ancien élève de l'école normale, a traité ce

sujet avec beaucoup de talent. Il a très bien débuté et tout le monde a applaudi à son succès. M. Pagé avait divisé son travail en trois points : 1o, la discipline maintiendra l'ordre ; 2o, elle prévient le mal ; 3, elle le réprimera. Chacune de ces divisions a été parfaitement développée. Voici quelques-uns des moyens indiqués par le conférencier : Tenir les élèves constamment occupés à des travaux convenables à leur âge ; créer l'émulation parmi eux ; savoir prévenir les fautes. M. Pagé s'éleva contre les punitions corporelles qui ne servent qu'à avilir l'enfance au lieu de l'ennoblir. Il est aussi d'avis que " c'est souvent la négligence du maître qui rend l'écolier punissable ". Le confrère ne s'est pas borné à faire de la théorie, il a indiqué un grand nombre de moyens très pratiques. (1)

M. le PRÉSIDENT félicita M. Pagé et dit combien il était heureux de voir un jeune instituteur donner l'exemple du travail à plus d'un membre de la famille enseignante.

M. LACASSE désire ajouter un mot aux remarques de M. Pagé : un moyen qui m'a toujours très bien réussi dans mes classes, dit-il, c'est d'avoir su parler d'un ton de voix modéré. Si vous parlez très haut, en classe, les élèves augmentent le bruit. Si le maître veut avoir le calme, qu'il donne le premier l'exemple de la modération. Il ne faut pas non plus frapper son pupitre avec une règle ou une baguette, faire éclater sa voix, etc., tous ces moyens bruyants engendrent le désordre.

M. LEFÈVRE fait part de deux moyens qui lui ont toujours très bien réussi. 1^o Au commencement de l'année, inspirer une crainte salutaire aux élèves par une sévérité juste et inflexible. 2^o Différer les punitions :

de cette façon vous aurez le temps de réfléchir et de laisser réfléchir le coupable.

INSTITUTEURS D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PORTEURS D'UN DIPLOME POUR ÉCOLE MODÈLE

M. MAGNAN demande à M. Lacasse s'il voudrait bien changer la phrase suivante qui se trouve dans son projet sur les écoles du soir : " Mais que le gouvernement vote tous les ans un subside quelconque pour les écoles du soir dans la province de Québec, pour être distribué en primes de \$100 chacune à tout instituteur d'école modèle, de la ville ou de la campagne, dont le salaire serait d'au moins \$300 payé par une Commission scolaire, à part le logement et le chauffage, etc," et mettre à la place : " Mais que le gouvernement vote tous les ans un subside quelconque pour les écoles du soir dans la province de Québec, pour être distribué en primes de \$100 chacune à tout instituteur porteur d'un diplôme d'école modèle, de la ville ou de la campagne, tenant une école sous l'autorité de la Commission scolaire, dont le salaire serait d'au moins \$300, à part le logement et le chauffage."—Adopté.

M. MAGNAN dit que c'est à la demande de quelques instituteurs d'écoles élémentaires, mais porteurs d'un diplôme d'école modèle, qu'il propose l'amendement ci-dessus. Plusieurs sont en possession d'un diplôme modèle et ne peuvent trouver une école de cette catégorie, ils sont obligés d'accepter une école élémentaire. Il ne serait donc pas juste de mettre ces messieurs sur un pied d'infériorité.

LE DESSIN

M. l'inspecteur BEAULIEU aurait voulu provoquer une discussion à propos du dessin, mais l'heure est un peu avancée. Il se contente de poser la question suivante :

" Comment généraliser l'enseignement du dessin ? " Dans son district d'inspection, sur 220 écoles, il n'y en a que 30 où on enseigne cette branche d'une manière sérieuse.

(1) La conférence de M. Pagé sera publiée dans *L'Enseignement primaire* au mois de septembre prochain.

M. LERÈVRE trouve cette statistique fort belle pour notre province. Vous devez être très content, M. l'inspecteur, dit-il, si dans votre district il se trouve 30 écoles qui obtiennent des succès sérieux dans l'enseignement du dessin. C'est un résultat étonnant, si l'on considère que le grand nombre des titulaires de nos écoles connaissent bien peu cette matière. Il ajoute : " On se fait illusion sur l'enseignement du dessin. On courtise la lettre des programmes officiels, voilà tout. "

M. LACASSE et tous les membres de la conférence sont d'avis que le gouvernement devrait payer des professeurs de dessin compétents qui donneraient des leçons aux instituteurs et aux institutrices, alternativement, durant les vacances d'été, afin de les mettre en état d'enseigner cette branche importante. On ne saurait enseigner ce que l'on ne connaît pas. Bien entendu, les frais de voyage et de pension que nécessiterait le déplacement des titulaires leur seraient remboursés par le gouvernement.

ON DEVRAIT PAYER LES INSTITUTEURS ET LES INSTITUTEURICES MENSUELLEMENT

M. le SECRÉTAIRE communique à l'Association une lettre de M. L. G. Robillard, membre de l'Association des instituteurs de Montréal. Dans cette lettre M. Robillard prie M. Magnan de faire approuver par l'Association de Québec le plan de requête qui suit :

" Aux honorables membres du Conseil

de l'Instruction publique

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, expose respectueusement que :

Vu qu'il appert, d'après les statistiques du département de l'Instruction publique, que le salaire moyen accordé à un instituteur diplômé pour école élémentaire est de \$100 à \$150; que les institutrices pour écoles élémentaires reçoivent à peine \$100 par année, et les institutrices pour écoles modèles, de \$100 à \$125 ;

Vu que les instituteurs des cités de Montréal et de Québec sont payés mensuellement, ce qui n'est que juste et équitable ;

Vu que les instituteurs de la campagne ne sont très souvent payés qu'à chaque semestre, ce qui leur cause un tort très considérable, la plupart ne pouvant attendre le temps des paiements, sont obligés de payer des taux d'intérêt très élevés pour pourvoir à leur famille ;

Attendu que l'article 2040 S. R. P. Q. ou 241 du code scolaire par M. Paul de Cazes, n'oblige les Commissaires d'écoles à payer les Instituteurs qu'à chaque semestre ;

Attendu que les instituteurs de la campagne ne recevant qu'un salaire très modique, devraient être au moins, mis sur le même pied que leurs confrères des villes quant au mode de paiement ;

Attendu que, d'après ce qui précède, l'urgence d'améliorer la condition des instituteurs de la campagne saute aux yeux ;

Pour toutes ces raisons, ainsi que pour beaucoup d'autres non mentionnées dans la présente requête,

Les soussignés espèrent que le Conseil de l'Instruction publique voudra bien employer toute son influence auprès du gouvernement pour faire remplacer l'article 2040 S. R. P. Q. par le suivant :

" Le Secrétaire-trésorier des Commissaires ou des syndics d'écoles doit percevoir des contributions de la municipalité une somme suffisante pour acquitter le traitement des instituteurs et des institutrices qu'il doit payer le dernier samedi de chaque mois, ce dont il doit faire mention dans son rapport semestriel au département de l'Instruction publique.

Et les soussignés ne cesseront de prier. "

Ce plan de requête est approuvé à l'unanimité. Plusieurs membres de la réunion se plaignent du mode de paiement actuel et trouvent que l'instituteur et l'institutrice méritent aussi bien que l'employé civil et le commis d'être payés à la fin de chaque mois.

Il est alors proposé par M. D. FRÈVE, secondé par M. J. CLOUTIER : " Qu'une requête semblable à celle qui vient d'être lue soit adressée par l'Association de Québec au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. " — Adopté.

SUJETS DE DISCUSSION

A la prochaine séance on discutera les sujets suivants : *L'instruction religieuse*, M. LACASSE ;

L'enseignement de l'anglais, M. AHERN.

Et la séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

—————

Projet de loi constituant en corporation l'École polytechnique

A sa dernière réunion le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a approuvé un projet de loi concernant l'École polytechnique de Montréal. En voici les clauses principales. (1)

1. L'École polytechnique est constituée en corporation sous le nom de " La corporation de l'École polytechnique," et la dite corporation se compose :

1. Du principal et des professeurs actuels de l'École polytechnique, et de toutes les personnes qui pourront par la suite devenir professeurs de la dite École, suivant le mode établi par la présente loi pour la nomination du principal et des professeurs ;

2. De trois ingénieurs diplômés de l'École polytechnique, demeurant à Montréal, choisis en dehors du corps des professeurs, lesquels seront élus par les élèves diplômés de la dite École, résidant dans la province de Québec ; le vote sera pris en assemblée générale, ou au moyen d'un bulletin envoyé par la poste ;

3. De deux membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, demeurant à Montréal, choisis pour le dit Comité ;

4. Du président du bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal.

11. La nomination du principal et des professeurs de l'École sera faite, par la dite corporation, à la majorité des voix des membres présents, suivant les règlements qui pourront être adoptés à cet égard.

La nomination ainsi faite devra être ratifiée, soumise au Conseil universitaire de l'Université Laval, et la nomination ne sera définitive qu'à dater de cette acceptation.

17. Vu les services rendus par l'École polytechnique et le besoin que le pays a d'une telle institution, la dite École recevra, du fonds de l'Éducation supérieure, une allocation annuelle de dix mille piastres.

19. L'Université Laval, conformément à sa charte, délivre aux élèves de l'École polytechnique le diplôme d'ingénieur civil, d'ingénieur de mines, d'ingénieur mécanicien, d'ingénieur industriel, ou d'autres diplômes suivant le cours spécial suivi par chacun d'eux.

Il est fait mention dans le diplôme, que l'élève a subi ses examens pendant le cours, d'une manière satisfaisante, ou avec distinction, ou avec grande distinction, ou avec la grande distinction, selon les règlements d'ordre intérieur de l'École.

21. Les termes employés dans l'article 2228 pour le classement des diplômes doivent être entendus comme suit :

1. Le diplôme d'ingénieur civil est délivré à l'élève capable de diriger et exécuter tous les travaux d'art et de construction à la surface du sol ;

2. Le diplôme d'ingénieur des mines est délivré à l'élève capable de diriger et exécuter tous les travaux de découverte, d'extraction et d'exploitation des minerais et des métaux, ainsi que de leur transformation en métaux utiles ;

3. Le diplôme d'ingénieur mécanicien est délivré à l'élève capable de dessiner, combiner et construire des engins et des machines employés dans l'industrie ;

4. Le diplôme d'ingénieur industriel est

(1) Ce projet de loi n'a pas été mis en force.

délivré à l'élève capable d'appliquer les principes de la physique et de la chimie à la production et à la manufacture.

22. Rien de contenu dans la présente loi n'aura pour effet d'affecter les pouvoirs, droits ou privilèges accordés à l'Université Laval par la charte royale de Sa Majesté la reine Victoria, en date du 8 décembre 1852, ni par la constitution *Jam dudum*, en date du 2 février 1839.

Association d'éducation de la Puissance du Canada

La première réunion de cette association, qui a été formée à Toronto en juillet 1891, aura lieu à Montréal du 5 au 8 juillet prochain.

Le comité exécutif provisoire a tracé le programme suivant :

(1) De consacrer l'après-midi du premier jour à la réception des membres et la soirée à un "Conversazione."

(2). De diviser les autres jours de la manière suivante, (a) Le matin de 9 à 12, réunions générales; (b) L'après-midi, de 2 à 4, réunions en sections; (c) Le soir, de 8 à 10, réunions d'un intérêt plus général.

(3) D'organiser l'Association pour sa première réunion en cinq sections, savoir : (1) Kindergarten (Jardin d'enfant), (2) Ecoles Primaires, (3) Ecoles Secondaires, (4) Enseignement normal et Inspection, (5) Universités.

(4) De faire en même temps une exposition scolaire, comprenant des spécimens de travaux et fournitures d'école, manuels, etc.

Des Comités Locaux ont été organisés à Montréal pour faire tous les préparatifs nécessaires à cette réunion.

Les lignes du Pacifique Canadien et du Grand Tronc ont bien voulu consentir à don-

ner le billet de retour au prix d'un voyage simple; ces billets pourront être prolongés afin de permettre aux membres de prendre part aux excursions partant de Montréal. Toutes les informations seront contenues dans le *Bulletin de l'Association*.

En arrivant à Montréal les instituteurs et les institutrices feraient bien de se rendre à l'école normale Jacques-Cartier ou à l'Académie du Plateau, rue Sainte-Catherine; dans l'une ou l'autre de ces maisons, ils recevront toutes les informations nécessaires.

Nous publions, dans le présent numéro de *l'Enseignement primaire*, une circulaire du Surintendant de l'Éducation qui fait très bien connaître le but que l'Association d'éducation se propose.

Les livres classiques de M. Toussaint

À sa dernière réunion le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a retranché de la liste des livres approuvés un grand nombre d'ouvrages classiques vieillissés, démodés ou sans valeur pédagogique. Parmi les ouvrages *exécutés*, ils s'en trouvent deux de M. F. X. Toussaint : *Traité élémentaire d'arithmétique* (1866) et *Abrégé de géographie* (1871), première édition. Plusieurs sont sous l'impression que *tous les livres* de M. Toussaint sont condamnés. Il n'en est rien du tout. Ce ne sont que *les premières éditions* de son *Arithmétique* et de sa *Géographie* qui ont été retranchées de la liste des livres approuvés.

Nous avons sous les yeux la liste officielle des manuels de classe approuvés par le Conseil de l'Instruction publique pour 1892, les dernières éditions des ouvrages de M. Toussaint y figurent : *Nouveau traité d'arithmétique élémentaire* et *Abrégé de géographie moderne*.

Distribution des prix aux élèves de l'école normale Laval

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-MAÎTRES

La distribution des prix et diplômes aux élèves-maîtres de l'école normale Laval a eu lieu mardi, le 14 juin courant, en présence de l'honorable G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Cette année, le public n'a pas été admis à la séance de fin d'année au département des garçons.

Lorsque les prix, médailles et diplômes eurent été distribués, M. l'abbé Rouleau, Principal de l'institution, adressa d'élogieuses paroles à M. le Surintendant qui s'est toujours fait un devoir d'aider les écoles normales dans l'accomplissement de leur mission si chrétienne et si patriotique. M. le Principal donna aussi d'intéressantes statistiques concernant la maison qu'il dirige. Depuis sept ans, 55 par cent des anciens élèves se sont livrés à l'enseignement et 49 par cent y sont encore. Les élèves qui ont obtenu un diplôme pour école académique depuis 1871 sont au nombre de 107. Sur ce nombre 8 sont morts, 28 sont encore dans l'enseignement, et plusieurs se sont fait prêtre. Il y en a relativement bien peu qui ont embrassé les carrières libérales.

Au cours de ses remarques M. le Principal a rendu un témoignage très flatteur à MM. les élèves qui se sont conduits avec une grande dignité durant le cours de l'année scolaire et ont travaillé avec ardeur et persévérance.

M. le Surintendant prit ensuite la parole. Il exhorta les élèves à entrer résolument dans la belle et noble carrière de l'enseignement; à faire honneur à l'institution qui les avait formés; à ne pas se décourager au premiers revers. Dans toutes les professions il y a des déboires à essayer, mes jeunes amis, leur dit-il. C'est par une conduite

exemplaire, un courage ferme et des études suivies que vous arriverez au succès. L'école normale, qui est votre *Alma mater*, compte sur vous. N'oubliez pas qu'il est de votre devoir de remplir votre future tâche avec tant d'honnêteté et de succès, que ceux qui admirent notre système actuel d'écoles normales, et ils sont nombreux, continuent à accorder leur confiance à ces institutions. Nos écoles normales ont rendu d'immenses services à notre province; et si tous ceux qui les critiquent en connaissaient mieux le fonctionnement, ils cesseraient bientôt leurs attaques.

LISTE DES ÉLÈVES DIPLÔMÉS

Pour école académique

Alfred Dufour, avec distinction, Baie St-Paul; Emile Giroux, avec distinction, Beauport; Louis Joseph Pelletier, avec distinction, St-Roch des Aulnaies; Pierre Albert Fortin, distinction, St-François, Beauce; Eugène Laroche, St-Arsène.

Pour école modèle

Hubert Raymond, français avec gr. dis. et élémentaire anglais, Ste-Anne de Beaupré; Jos. Poliquin, français et anglais avec gr. dis., St-Roch de Québec; Ernest Gagnon, fr. et angl. avec gr. dis., Cacouna; Charles Renaud, fr. et angl. avec gr. dis., Charlebourg; Noé Chabot, fr. et angl. avec gr. dis., Ste-Claire; Ulric Perron, fr. avec grande distinction, Deschambault; Nérée Gagné, fr. avec dis. et élémentaire angl., Baie St-Paul; Bruno Pelletier, fr. avec dis. et élém. angl., St-Laurent, I. d'O.; Maximin Côté, fr. avec dis. et élém. angl., Ste-Claire; Pierre Labbé, fr. avec dis. et élém. angl., St-Gervais; Borromée Dumont, fr. et angl. avec dis., États-Unis; Edmond Mercier, fr. avec dis. et élém. angl., Rivière-du-Loup (en bas); Joseph Paradis, fr. et angl. avec dis., St-Isidore;

Thomas Blais, fr. et angl. avec dis., Ham-Nord, Wolfe; Joseph Godbout, fr. avec dis. et élém. angl., St-Jean, (I. d'O.); Herménégilde Simard, fr. avec dis., Baie St-Paul; Napoléon Mercure, fr. et angl. avec dis., Pointe-aux-Trembles; Achille Langlois, fr. avec dis., Ste-Claire; S. Joseph Simard, fr. et angl., Château-Richer.

Pour école élémentaire

Alphonse Deléglise, français et anglais, avec grande distinction, Louiseville; Onésime Goulet, fr. et angl., avec gr. dis., St-Gervais; Edgar Parent, fr. et angl., avec gr. dis., St-Sauveur, Québec; Albert Filteau, fr. et angl. avec gr. dis., Ste-Emilie, Lothbinière; Pantaléon Guité, fr. et angl. avec dis., Maria; Arthur Gagnon, fr. avec dis., Malbaie, Charlevoix; G. Bruno Prémont, fr. avec dis., Ste-Famille; Théophile Clouet, fr. et angl., avec dis., Beauport; F. X. Bélanger, fr. et angl., avec dis., Québec; Théophile Côté, fr. avec dis., Cacouna; Edouard Côté, fr. et angl., avec dis., Ham-Nord, Wolfe.

MÉDAILLES

Prix du Prince de Galles

M. Hubert Raymond, élève de deuxième année.—Ce prix consiste en une médaille de bronze et douze piastres en argent.

Prix de Progrès

M. Edouard Côté, élève de première année—médaille d'or donnée par M. le Surintendant.

Prix de lecture à haute voix

M. P. A. Fortin, académicien—médaille d'or donnée par M. le Surintendant.

Prix d'Instruction Religieuse

M. J. H. Simard—médaille d'or donnée par M. le Surintendant.

Prix de Calligraphie

M. L. J. Pelletier—médaille d'argent donnée par M. Remington, manufacturier.

Prix d'Ordre

M. Emile Giroux, académie — médaille d'argent donnée par M. le Principal. M. Joseph Godbout, première division—médaille d'argent donnée par M. le Principal. M. F. X. Bélanger, deuxième division—médaille d'argent donnée par M. le Principal.

Prix de progrès en Anglais

M. Onésime Goulet, deuxième division, médaille d'or donnée par M. le Surintendant.

Département des élèves-maîtresses

L'année scolaire s'est terminée au département des élèves-maîtresses par une distribution de prix solennelle qui a eu lieu vendredi, le 17 du courant, à 9 heures du matin.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique présidait la cérémonie. Comme les années précédentes, il y avait salle comble.

Le programme qui suit a été exécuté avec talent:

1. Chasse infernale (piano).....KELLING
2. Le Divin Mendiant.....DE NEUVILLE

Mlle JOSÉPHINE BOILY.

3. Chœur des Fauvettes.....E. BRET
4. Distribution de prix.
5. Le rat de ville et le rat des champs (chœur)
MAGNER
6. Chi va piana va sano.....CLERMONT-FERRAND

Mlle MÉLANIE POULIOT

7. Fantaisie (piano).....LEYBACH
8. Distribution de prix.
9. Le printemps (chœur).....RONCNON
10. Le liseron.....FRANÇOIS COPPÉE

Mlle VIRGINIE MAROIS

11. L'Abeille (chœur).....HÉMERY
11. Nids et berceaux (piano).....GEO. MICHEUX
13. Diplômes et Médailles.
14. Fragment de Faust.....GOUNOD

Mlle M. LOUISE FORTIN

15. Chants canadiens (chœur).....E. GAGNON
16. Remerciements.....Mlle JOSÉPHINE BOILY

GOD SAVE THE QUEEN.

Après la remise des diplômes, une adresse remplie de sentiments délicats a été lue au nom des élèves par Mlle Joséphine Boily, élève de dernière année :

Monsieur le Surintendant,

Mesdames et Messieurs.

Un simple mot, s'il vous plaît, avant notre départ de l'antique monastère encore rempli et parfumé des plus délicieux souvenirs de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Les soins dont on a entouré nos jeunes années sont trop nombreux, les sacrifices accomplis à notre profit avec tant d'abnégation trop évidents, et nos cœurs sont trop pénétrés de la plus vive reconnaissance pour que nous ne disions pas un cordial et solennel merci.

A l'ombre de l'arbre plusieurs fois séculaire de Ste-Ursule, au foyer le plus intime de sa famille spirituelle, sous la direction éclairée, d'un Principal qui se dévoue à notre avancement tant intellectuel que moral, avec toute la bonté d'un père, recevant les leçons aussi solides que pratiques de professeurs distingués dont la science et l'expérience sont reconnues de tous, nous nous sommes formées à l'art si difficile de l'enseignement, et Monsieur le Surintendant, vous voulez bien couronner l'œuvre de l'Eglise et de l'Etat, en nous remettant un diplôme que nous tiendrons, avec la grâce de Dieu, à honorer toujours davantage en mettant en pratique dans les écoles les leçons et les exemples que nous avons eus dans ce monastère.

L'heure du départ résonne péniblement à nos âmes et la séparation de tant de personnes qui nous ont si chrétiennement aimées nous brise le cœur. Les beaux jours de notre adolescence sont finis. Mais c'est au travail que se reconnaissent les âmes généreuses, et nous entrons avec courage dans la carrière qui nous a été si bien préparée et qui nous est ouverte sous les plus heureux auspices. Mesdames et Messieurs, merci, pour votre bienveillance et vos gracieux suffrages. La présence de l'élite de la société de Québec à cette modeste distribution de prix et de diplômes nous touche autant qu'elle nous honore.

Monsieur le Surintendant, nous sommes incapables de vous exprimer convenablement toute la gratitude que des services signalés rendus à la religion et à l'instruction publique ont droit de revendiquer. La classe enseignante compte en vous l'un de ses protecteurs les plus insignes.

Messieurs les professeurs, merci pour ces bien-

faits constants que dans le silence de la classe, loin des bruits du monde, seuls sous les regards de Dieu vous nous avez accordés avec tant de dévouement.

Révérables Mères, nous allons vous quitter et la plupart d'entre nous, pour toujours!..... Que de pensées se pressent dans notre esprit! que de sentiments nous gonflent le cœur! Ah! puissions-nous nous montrer toujours dignes de ces mille et une attentions toutes maternelles que vous nous avez prodiguées! C'est l'unique moyen de vous prouver une reconnaissance qui serait par trop inégale à vos bontés, si elle n'était constante et éternelle.

Monsieur le Principal, à vous notre dernière pensée, nos sentiments les plus délicats. C'est vous qui animez de votre esprit ce système éducationnel destiné à faire de nous des institutrices chrétiennes et éclairées; vous imprimez cette sage direction qui donne, à tous les rouages de l'organisation, l'unité d'action, secret de son succès. Chargé par l'Eglise et l'Etat de notre éducation, vous voulez bien en suivre le développement dans les écoles qu'on vous confie et nous aider de vos sages conseils. Permettez-nous de vous dire, en même temps que notre reconnaissance, toute la confiance que nous inspirent au moment de notre départ, cette générosité et cette bienveillance.

Veuillez, en retour, agréer l'expression de notre profonde et sincère gratitude.

M. le Surintendant a été très heureux dans sa réponse qui a été fort admirée des auditeurs. Voici ce discours :

M. le Principal,

Mesdemoiselles,

Mesdames et Messieurs

L'an dernier, à pareille époque, une maladie grave m'a privé de l'honneur et du plaisir de venir présider votre séance de fin d'année. Le Secrétaire de la Province d'alors a bien voulu le faire en mon absence, et je profite de la circonstance pour lui exprimer tous mes remerciements, et pour dire combien il m'a témoigné de déférence et de bienveillance pendant ce temps de cruelle souffrance, qu'une inquiétude bien légitime n'était pas de nature à soulager. Dans un langage sym-

pathique il vous a dit des choses charmantes dont vous avez, comme moi, gardé un agréable souvenir, j'en suis persuadé.

Me voici donc, dans ma dix-septième année de Surintendant, appelé à être témoin de vos labours pour le terme qui expire aujourd'hui.

Vous ne pouviez le terminer d'une manière plus instructive ni plus charmante ; en effet, la lecture du programme de vos études dont le public est à même de vérifier toute l'importance ; la distribution des récompenses qui vous a été faite si libéralement ; la diction pure et élégante qui a charmé nos oreilles, et rafraîchi notre cœur tout en lui causant des émotions suaves et pénétrantes ; la musique vocale et instrumentale et en même temps si délicieuse que vous nous avez fait entendre ; les sentiments délicats qui s'accordent si bien avec l'éloquence onctueuse de la gracieuse adresse que vous venez de lire, tout nous engage à vous dire combien nous sommes charmés de vous exprimer nos remerciements les plus sincères. C'est avec une véritable émotion que nous avons entendu les jolis morceaux que vous nous avez récités, et si parfois nos larmes se sont échappées de nos yeux, soyez convaincues qu'elles étaient plutôt l'expression vive de notre admiration de votre manière de dire que du morceau lui-même. Le témoignage qui a été rendu par Monsieur le Principal de votre attitude pendant toute cette année scolaire, ne nous a aucunement surpris, et si je me permets de le mentionner, c'est uniquement pour rendre hommage à la vérité.

Je me joins à vous pour offrir au vénéré Principal toute notre gratitude. Oui c'est un père pour vous, et un père qui aime réellement ceux dont il a la surveillance. La fermeté de caractère qu'il sait unir à une douceur qui ne manque certes pas d'énergie, donne un charme tel à sa direction, que l'on ne sait lequel on doit plus estimer, ou du

père bienveillant ou du directeur gracieusement sévère et toujours indulgent quoique sans faiblesse. Aussi est-il bien secondé dans sa tâche, qui ne manque pas de difficultés, par des professeurs éclairés et je puis le dire, véritablement esclaves de leurs devoirs. Laissez-moi vous le répéter, nous ne rencontrerons nulle part d'hommes mieux doués ni plus érudits dans la pédagogie que ceux qui vous ont distribué leur science avec une si savante prodigalité. Aussi nous avons la certitude que vous saurez mettre en pratique les leçons nombreuses et fécondes que vous avez reçues d'eux.

Le chemin de la vie est parsemé de bien des misères et le choix d'un état est souvent un écueil, tout ne réussit pas au gré de nos désirs, et combien vous-mêmes, n'avez-vous pas dû éprouver de peines, de troubles et d'inquiétudes pour vous décider à adopter la voie que vous devez suivre pour gagner votre existence. En effet, vous vous êtes décidées à prendre un état honorable, sans doute, mais rempli de peines, de travail et d'abnégation, et l'on se demande ce qui a pu être pour vous une attraction suffisante pour vous porter à choisir celui qui doit avoir pour unique mobile l'enseignement des autres. Dans cette lutte si noble du devoir, vous avez pensé qu'il vous fallait commencer par acquérir les connaissances indispensables pour accomplir les devoirs du véritable pédagogue, et pour cela il a fallu vous livrer à l'étude.

Le voyageur qui entreprend un grand voyage à travers les sables brûlants et qui éprouve les ennuis d'une route qu'il trouve déjà longue et aride, est heureux de pouvoir retremper ses forces quelque part, et pour cela il cherche un endroit facile et commode ; comme lui, avant de continuer votre chemin, vous vous êtes attardées dans cette Oasis bénie où vous avez pu, à l'ombre de l'arbre plusieurs fois scolaire de Ste-Ursule, retremper vos forces, que dis-je ? les vivifier

et les embaumer, pour ainsi dire, du parfum suave qui a fait vos délices pendant les courtes années que vous y avez passées. Nous comprenons combien l'heure du départ vous est pénible, et combien il doit vous en coûter d'opérer une séparation qui vous brise le cœur. Toutefois, je suis convaincu que vous y laisserez une bonne partie de ce cœur, et que vous n'aurez jamais d'heures plus délicieuses que celles que vous passerez à vous rappeler les joies et les travaux accomplis pendant le temps que vous avez eu le bonheur de vous abriter dans ce monastère si hospitalier.

J'aimerais que tous les citoyens de cette province fussent présents, au moins une fois, à ces séances de fin d'année dans nos écoles normales, pour pouvoir juger par eux-mêmes de ce qui s'y fait et s'y passe. Que de préjugés disparaîtraient si un semblable bonheur leur était réservé ! Sans l'école normale l'instruction périrait, et l'État ne peut jamais trop doter ces institutions. Puissent-elles jouir toujours de la considération qu'elles méritent à tant d'égards !

Je vous remercie bien sincèrement pour toutes les bonnes paroles que vous venez de m'adresser et j'aime à vous dire que vous me trouverez toujours disposé à vous aider dans l'accomplissement de vos fonctions, si toutefois vous pouvez requérir mes services.

Recevez tous les souhaits que je forme pour vos succès dans l'accomplissement des devoirs si difficiles que vous allez maintenant accomplir. Gardez toujours gravés dans vos cœurs ces moments de calme et de douce jouissance que vous avez passés ici, et que jamais le souvenir des Ursulines, pas plus que de celui de vos professeurs, ne s'efface de vos mémoires. Courage dans votre carrière et que vos vœux se réalisent au gré de vos désirs.

DIPLOMES ACCORDÉS

Pour école modèle

Joséphine Boily, français avec grande distinction et élémentaire anglais, Baie St-Paul
 Eliza Turcotte, fr. gr. dis., St-Jean, I. O. ;
 Ernestine Bélanger, fr. gr. dis., élém. anglais, Slatesville, Rhode-Island ;
 Olympe Bélanger, fr. gr. dis., élém. angl., Beaumont ;
 Alice Deschênes, fr. gr. dis., St-Paschal ;
 Marie-Louise Germain, fr. gr. dis., St-Ubalde ;
 Emma Lepage, fr. gr. distinction, Rimouski ;
 M. Louise Normand, fr., gr. dis., élém. angl., St-Alphonse de Chicoutimi ;
 Céline Paradis, fr. avec gr. d., élém. angl., Lorette ;
 Adelaïde Morazain, fr. avec gr. d., Wheatland ;
 Ludvine Lacombe, fr., gr. dis., St-Vital de Lambton ;
 Marie Langlais, fr., gr. dis., Ste-Angèle de Mérici ;
 Félixine Leclere, fr., gr. dis., élém. angl., Ste-Hénédine ;
 Marie Dubé, fr. avec dis., Rimouski ;
 Délima Gilbert, fr. avec dis., Québec ;
 Gracieuse Langlais, fr. avec dis., St-Philippe de Néry ;
 Virginie Marois, fr. et angl. avec dis., Inverness ;
 Philomène Bélanger, fr. avec dis., Beaumont ;
 Alvine Hudon, fr., avec dis., St-Paschal ;
 Alexandra Parrot, fr., avec dis., Ste-Emélie de Lotbinière ;
 Joséphine Paradis, fr., avec dis., Isle Verte ;
 Georgiana Dumas, fr. avec dis., St-Anselme ;
 Alma Fecteau, fr. avec dis., Québec ;
 Anna Boucher, fr. et angl., Québec ;
 Edwina Carrignan, fr. et élém. angl., Québec ;
 Nathalie Guay, fr. et élém. angl., St-Joseph de Lévis ;
 M. Louise Marchand, fr., St-Apollinaire ;
 Marie Julie Coulombe, fr., St-Edouard de Lotbinière ;
 Mary Anne Birmingham, angl. avec dis., Québec ;
 Mary O'Toole, angl., Québec.

Pour école élémentaire

Blanche Richard, français, avec gr. d., Ste-Anne de la Pocatière ;
 Félixine Rouleau, fr., avec gr. d., Isle Verte ;
 Inikla Flynn, fr. et angl. avec gr. d., Québec ;
 Blanche Lessard, fr., avec gr. d., Berthier (Montmagny) ;
 Virginie

Tremblay, fr., avec gr. d., Eboulements ; Georgiana Turcotte, fr., avec gr. d., Ste-Marie ; Clara Bérubé, fr. avec gr. d., St-Jean d'Eschailions ; Mélanie Pouliot, fr., avec gr. d., St-Laurent (I. O.) ; Alexina Lamy, fr., avec gr. d., Montréal ; Atala Lavoie, fr., gr. d., Ste-Luce ; Marie Eva Thériault, fr., gr. d., Isle Verte ; Isabelle Boucher, fr., gr. dis., St-Thomas de Pierreville ; Alice Hamel, fr., et angl. avec grande distinction, St-Raymond ; Eugénie Bolduc, fr. avec gr. d., Québec ; Odila Godbout, fr. avec gr. d., Québec ; Alberta Enright, fr. et modèle angl. avec d., Port-Daniel ; Mary Miller, angl. avec d., St-Jean de Terre-neuve ; Marie-Anne Laroche, fr. avec d., Québec ; Marie-Anna Lévesque, fr. avec d., St-Octave de Métis ; Joséphine Rouillard, fr. avec d., Québec ; Marie Vermette, fr. avec d., St-Lambert ; Marie Dumais, fr. avec d., Joanna Williams, angl., St-Patrick de Tingwick ; Rosa Rouillard, fr. et angl., St-Joachim ; Philomène Dufour, fr., St-Roch de Québec ; Wilhelmine Iacroix, fr. et ang., St-Raphaël ; Mary-Ann Jessup, angl., New-Port ; Elmire Laberge, fr., Ste-Agnès.

MÉDAILLES

Prix du prince de Galles : Mlle Joséphine Boily.

Instruction religieuse, 1ère division : Mlle Joséphine Boily—Médaille d'or.

Prix d'enseignement, 1ère division : Mlle Virginie Marois—Médaille d'or.

Lecture à haute voix : Melle Joséphine Boily — médaille d'or et Melle Virginie Marois—médaille d'argent.

Progrès : Melle Marie Tremblay—médaille d'or.

Instruction religieuses, 2ième division : Melle Isabelle Boucher—médaille d'argent.

Enseignement, 2ième division : Melle Adélaïde Morazan—médaille d'argent (1).

(1) Les quatre médailles d'or et deux d'argent ont été données par M. le Surintendant et une d'argent par M. le Principal.

Histoire et poésie de l'Angelus

(Suite)

Louis XI, qui a racheté tant de fautes par une grande confiance en Marie, désirent obtenir la paix générale de la chrétienté, rendit une ordonnance ainsi conçue : “ Il est ordonné “ à tous les Français, chevaliers, hommes “ d'armes et manants, de se mettre à deux “ *genoux* au coup du midi, de se signer dévotement, et de faire une prière à Notre-Dame “ de nous obtenir une bonne paix.”

L'ordonnance fut exécutée avec une exactitude qui prouve à quel point la dévotion à la Sainte Vierge était populaire. Dans le quinzième siècle, au premier coup de l'*Angelus*, dans les maisons, dans les rues, dans les champs et sur les chemins, il n'y avait pas un Français qui ne se prosternât pour prier Marie. Les querelles et les débats joyeux, les causeries les plus animées, tout faisait silence. La prière finie, le marchand reprenait son négoce, les travailleurs continuaient leur ouvrage, et les passants poursuivaient leur route.

Pourquoi faut-il que de nos jours la plupart des chrétiens rougissent de saluer publiquement l'auguste Mère de Dieu!...

* * *

Le son des cloches, dit M. de Bourienne, produisait sur Napoléon I^{er} un singulier effet que je n'ai jamais pu m'expliquer. Il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison, et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la place de Rueil, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu les conversations les plus sérieuses ! Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fit rien perdre d'un retentissement qui le charmait. Il se fâchait presque contre moi de ce que je

n'éprouvais par les mêmes impressions que lui. L'action produite sur ses sens était telle qu'il avait la voix émue, et qu'il me disait alors : " Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne ; j'étais heureux alors ! " J'ai été vingt fois témoin de l'effet singulier que produisait le son de la cloche sur Napoléon.

Sur le rocher de Sainte-Hélène, l'Empereur disait à ses compagnons d'exil : " Le son des cloches me manque ici, il me manque... je ne m'accoutume pas à ne plus l'entendre. Jamais le son d'une cloche n'a frappé mon oreille, sans reporter ma pensée vers les sensations de mon enfance. L'Angelus me ramenait à de douces rêveries. Quand, au milieu du travail, j'en entendais les premiers coups, sous les bois ombragés de mon palais de Saint-Cloud, bien souvent on me croyait rêvant un plan de campagne ou une loi de l'empire, quand tout simplement je reposais ma pensée, en me laissant aller aux premières impressions de ma vie. - Au fait, la religion c'est le règne de l'âme, c'est l'ancre de sauvetage du malheur ! "

Science élémentaire

ÉTAT DES CORPS

Distinctions à faire et définir en montrant les choses.

1. *Corps*, toute chose qui produit une impression sur nos sens : le bois, l'air, l'eau, le sang, la vapeur.

2. *Corps solide*, toute chose qui ne peut changer de forme sans le secours d'un agent étranger : la pierre, le plomb, la glace, le verre, le sel, les os, le cuir.

3. *Corps liquide*, toute chose qui prend la forme du vase qui la contient ou qui s'étend d'elle-même sur une surface plane : le vin, le mercure, l'huile, le lait, le sirop, l'alcool, l'acide sulfurique.

4. *Corps gazeux ou gaz, ou corps aëri-forme*, qui est analogue à l'air et qui peut s'étendre dans tous les sens : la vapeur qui s'élève de l'eau bouillante, la fumée des cheminées, l'acide carbonique qui fait sauter le bouchon d'une bouteille de bière, le gaz à éclairage, l'ammoniac.

5. *Corps fluide*, tout ce qui n'est pas solide comme les liquides et les corps aëri-formes.

6. *Fluide élastique*, qui augmente de volume comme le gaz.

7. *Atômes*, les parties les plus petites que puisse donner la division extrême d'un corps et qui réunies forment une *particule* ou *molécule*.

Réduire du soufre en poudre : chaque grain peut être considéré comme une molécule.

Chauffer ce grain, et la vapeur qui se répandra donnera une idée d'un atôme.

Sentir les émanations du camphre formées par des atômes répandus dans l'air.

8. *Corps simple*, ne renfermant qu'une seule substance dans tous ses atômes et dont toutes les particules ont les mêmes propriétés. (Plus de cinquante corps simples).

Diviser en particules du soufre, du mercure, du fer, du phosphore, du cuivre, etc., et examiner et expérimenter.

9. *Corps composé*, qui résulte de l'union, de la combinaison de plusieurs corps simples.

Rappeler la composition de l'air, de l'eau, du sel, du marbre, de l'acier, de la monnaie, etc.

10. *Métal*, corps solide ou solidifiable, opaque et brillant, pouvant acquérir un certain éclat par le polissage.

TABLE DES MATIÈRES

Actes Officiels

Nominations de commissaires d'écoles, pages 1, 2, 17, 33, 49, 65, 83, 97, 193, 209, 225, 241, 257, 305.	
Erections et délimitations de municipalités scolaires, pages 2, 3, 17, 34, 49, 65, 83, 97, 98, 113, 114, 145, 161, 177, 193, 209, 210, 211, 225, 241, 242, 257, 273, 289, 305, 306.	
Bureau des examinateurs de Québec, pages 18, 194, 258	
Bureau des examinateurs de Montréal, pages 194, 258	
Examen des inspecteurs d'écoles, pages 19, 98, 151	
Nominations de syndics d'écoles, pages 33, 65, 83, 209	
Compte-rendu des réunions du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, pages 50, 290	
Construction d'école, page 82.	
Nomination d'un membre de bureau d'examineurs, page 113.	

	PAGES
Conférences pédagogiques :	
Omission	66
Réunion des instituteurs de Montréal	93, 263
Réunion des instituteurs de Québec	177, 307

Demandes de pension accordées par la commission du fonds de pension	162
---	-----

Circulaires du Surintendant de l'Instruction publique :	
Aux secrétaires-trésoriers des écoles	128
Concernant l'exposition de Chicago	195
" l'exposition de Chicago	211
" la fête des arbres	259
" l'Association d'éducation de la Puisseance	306

Dissolutions de corporations de syndics	17, 18, 241, 242
Projet de loi constituant en corporation l'école polytechnique de Montréal	311
Ordre en conseil modifiant l'article 157 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique	242

Pédagogie

ARTICLES DE LA RÉDACTION

Après les vacances	2
Le retour de l'année scolaire	4
Les concours mensuels	19
L'économie politique à l'école primaire	53
L'assiduité à l'école	67
L'uniformité des livres de classe	82
Les livres classiques	98
Conférences pédagogiques	99
Une soirée intéressante	105
Enseignement de la géographie	114
Anciennes découvertes	115
Astronomie	119
A nos lecteurs	130
Géographie : Le Groenland	133
La lecture à l'école	146
Enseignement de l'Histoire-Sainte	163
Témoignage flatteur	183

	PAGES
Notes astronomiques	197
"	220
De l'enseignement des sciences à l'école primaire	245
De la rédaction à l'école	245
Mission de l'instituteur	263
Notes astronomiques	266
La discipline à l'école	275
Enseignement de l'histoire	296
Les livres de M. Tousant	312

Reproductions

Les sourds-muets	13
Le nombre d'élèves par classe	20
Aération des classes	34
Les leçons de choses	55
Nos écoles élémentaires	61
Encore les sourds-muets	111
L'art de bien lire	127
Valeur de l'enseignement de l'arithmétique	150
La réforme de l'orthographe	157
De l'inattention	165
De la prononciation	208, 255
La cartographie	217
Comment on dégoûte les enfants de l'école	229
Conseils pédagogiques	275
Conférences d'instituteurs	297

Petit cours d'économie politique

1ère leçon : Préliminaires	54
2e " Rouage administratif	68
3e " Le conseil municipal	83
4e " Le conseil de comté	99
5e " Municipalité scolaire	116
6e " La Fabrique	130
7e " Organisation de l'Instruction publique	146
8e " Des pouvoirs du Surintendant	163
9e " Attributions du Conseil de l'Instruction publique	180
10e " Devoirs des inspecteurs d'écoles	196
Rectification	213
11e " Mission des écoles normales.—Attributions des bureaux d'examineurs	213
12e " Le Parlement provincial : Préliminaires I, Le conseil exécutif	226
13e " II, l'Assemblée législative	243
14e " II, l'Assemblée législative (suite)	260
15e " II, l'Assemblée législative (suite)	273
16e " III, le Conseil législatif	295

Bibliographie

L'hygiène dans l'éducation, par le docteur Desroches	9
Annuaire du Séminaire de Chicoutimi	9
Le Glaneur	9

	PAGES
Palmarès de l'Académie commerciale catholique de Montréal	25
Règlements du conseil d'hygiène de la province de Québec	25
Statistiques vitales et mortuaires de la province de Québec (1889-90)	25
La Croix de l'Île Maurice	25
Homonymes français	42
La Petite revue parisienne	62
Le Journal des instituteurs	62
Boletín de Enseñanza (Uruguay)	75
Catéchisme populaire de la lettre encyclopédique de Léon XIII	108
Le livre de l'école	133
Exercices cartographiques	134
Faune canadienne	134
Catalogues de livres anciens et modernes	134
Observations sur l'étude archéologique du Dr. Dionne	134
Journal de la première enfance	135
A l'œuvre et à l'épreuve	135
Rapport du trésorier de la cité de Québec	167
La Famille	167
La littérature au Canada	167
L'Étudiant	167
Calendrier Darveau	167
Le Petit messager du S. C.	167
Le journal d'Agriculture	230
Petit traité sur le drainage	230
Instruction pratique pour le traitement du mildiou, du rot, etc.	230
La Educación moderna (Mexique)	256
Institution des sourdes-muettes	276
Guide du Sylviculteur	277
Cronica Escolar (Mexique)	278

Méthodologie

Étude du verbe	20
Question de grammaire	38
Fable expliquée et mise en prose : Le cochet, le chat et le souriceau	39
Pédagogie pratique (verbe)	59
Fable expliquée : Le lièvre qui fait le brave	67
Histoire Sainte	182, 198, 218, 232, 246, 266, 279, 299
Cours de langue	182, 230, 246, 298
Leçon de cosmographie	192
Fable expliquée et mise en prose : Le chien qui lâche sa proie pour l'ombre	278

Partie pratique

I

DICTÉES

Exercices de grammaire	5
" " " "	40
" " " "	86
" " " "	87
" " " "	101
" " " "	136
" " " "	151
Un incendie	21
La vie de l'homme	39
La rose	55
Les migrations	71
Ne disposons jamais du lendemain	71
La sœur et le soldat malade	120

	PAGES
La baleine	151
La botanique	167
Le chameau	184
Les animaux que l'on doit protéger	184
Histoire du pain	184
M. l'Alphabet	199
Ni gourmand ni friand	219
La petite fille malpropre	232
La petite fille propre	232
La bergeronnette	247
Papa	247
Les races d'animaux	247
Exercices	247
La marée	268
Le mulet	280
Aidez-vous les uns les autres	280
Juliette, la petite commissionnaire	300

II

DICTÉES

Le cèdre du jardin des plantes	5
Le nœud gordien	21
L'école buissonnière	40
Comment j'ai fait mon dictionnaire	41
Un repas chez les Gaulois	56
Exercices de grammaire	72
Le saumon	87
Exercices de grammaire	102
Les Petites économies	121
Le vrai et le faux patriotisme	136
Une date mémorable	137
La patrie	151
La cloche à plongeur	168
Un coin de la Suisse	186
Les pêcheurs	199
L'étain	219
Le rossignol	233
La statue de Pierre le Grand	248
Le moqueur	268
Les vitres	269
Les oies sauvages	281
Un vaillant soldat	281
La propriété	300

III

DICTÉES

La fin d'une race	6
Un village normand	22
Aurore boréale	41
La chouette	57
La bienfaisance et la reconnaissance	72
La chasse au plantain	88
La terre aux époques géologiques	102
Les forêts druidiques	121
Les Quinze-vingts	137
Fleurs et fleurs	153
La source du Rhône	153
Retour à Londres	169
Les brigands en Grèce	187
Le lever matinal	201
Les bienfaits de l'association	220
Le maroquin	233
La main	248
Phosphorescence de la mer	269
Le lever du soleil	282
Le danger passé	282
La vraie camaraderie	301

Exercices de rédaction

	PAGES
Billets.....	249
Lettres d'invitation.....	249
Lettre de demande.....	270
Lettre d'affaire.....	270
Composition.....	283
Lettre d'invitation.....	284
Lettre de la petite Augustine.....	302
Circulars commerciales.....	302

Science élémentaire

Expériences.....	249
La chaux.....	284
Etat des corps.....	319

Arithmétique

Problèmes, pages 23, 58, 59, 73, 93, 104, 123, 130, 154, 170, 188, 202, 221, 234, 250, 271, 285

Algèbre

Problèmes, pages 74, 124, 140, 251

Toisé

Problèmes, pages 59, 92, 124

Poésies

Quand on ne peut faire autrement.....	7
Le dernier drapeau blanc.....	24
Les petits enfants.....	44
La feuille.....	61
L'aumône.....	75
Une larme dans l'océan.....	106
L'aumône de Noël.....	125
L'océan et sa source.....	139
Le petit soulier de Noël.....	154
L'envers du ciel.....	171
Regrets d'expatrié.....	189
Le curé.....	203
Le Canada.....	221
Qu'il fait bon d'être canadien.....	235
Honneur à la Nouvelle-France.....	252
L'ange et l'enfant.....	272
Dormez.....	286
L'école du village.....	286
Le grillon.....	304

Hygiène

Conseil d'hygiène.....	76
Chambres à coucher.....	142
Bains de propreté.....	160

Petite Revue

Pages 7, 27, 45, 63, 75, 95, 107, 126, 140, 155, 171, 190, 203, 222, 235, 272, 286
--

Bulletin géographique

Pages 9, 25, 44, 62, 76, 96, 107, 141, 155, 172, 201, 222, 236, 287, 320
--

Causeries scientifiques

Les étoiles blanches.....	31
Les eaux potables.....	47
L'air.....	108
La respiration.....	174

Pensées

Pages 48, 61, 96, 112, 144, 176, 256

Divers

Analyse littéraire.....	10
Liste des prix accordés aux élèves-maitres de l'école normale Laval (1891).....	14
Liste des prix accordés aux élèves-maitresses de l'école normale Laval (1891).....	27
Le recensement de 1891.....	30
Circulaire au clergé.....	46
Le compliment de la petite fille.....	64
Correspondance.....	70
La future école normale de Québec.....	79
Un portrait de Léon XI:1.....	80
La question scolaire aux Etats-Unis.....	80
Le portrait de Jésus-Christ.....	110
Correspondance.....	118
“.....	119
Origine des journaux.....	143
Le drapeau de Carillon.....	156
Biographie de Son Eminence le cardinal Taschereau, 173, 206, 223, 237, 253, 288.....	203
Lettre bienveillante d'un curé.....	184
Politique et pédagogie.....	191
Correspondance.....	218
“.....	225
Histoire et poésie de l'Angelus.....	239, 254, 318
Homonymes français.....	255
L'Association d'Education de la Puissance.....	312
Distribution des prix à l'école normale Laval.....	312

Nécrologies

M. Gabriel Desrochers.....	160
Mgr Langevin.....	161
M. l'abbé Provancher.....	240
M. de Bonpart.....	240